

L'assistante maternelle : la solution idéale pour s'occuper de son enfant



En France, plus de 300 000 assistantes maternelles accueillent et s'occupent des jeunes enfants. Et pourtant, juste après la naissance de leur enfant, les jeunes parents s'interrogent souvent pour savoir si le recours à l'assistante maternelle est la bonne solution.

La nouvelle émission Vies de famille [Une assistante maternelle pour s'occuper de mon bébé](#) répond aux interrogations des futurs et jeunes parents, en démontant les idées reçues et en proposant des témoignages concrets.

Conseils, témoignages et reportages

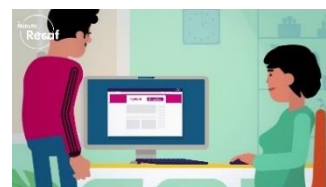
Présentée par la journaliste Jessica Decap, [la nouvelle émission de Vies de famille](#), en ligne sur le site caf.fr, répond aux questions des parents à travers différentes rubriques.

Le recours à une assistante maternelle, est-ce très cher ? Comment bien la choisir ? À partir de quand la chercher ? Autant d'interrogations qui trouveront des réponses dans cette émission qui propose notamment :

- ✓ de revenir sur [les idées reçues](#) qui concernent les assistantes maternelles ;
- ✓ [des conseils d'experte de Sandra Onyszko](#) pour mieux comprendre le rôle et la mission des assistantes maternelles ;
- ✓ [le témoignage de deux mamans toulousaines sur leur relation avec l'assistante maternelle](#) qui s'occupe de Nino, leur fils ;
- ✓ [un reportage](#) au cœur d'une Maison d'assistantes maternelles en Seine-Maritime ;
- ✓ [un focus](#) et une [minute Récaf sur Pajemploi](#), un dispositif qui permet de simplifier les démarches pour employer une assistante maternelle.

Pour aller plus loin

- [Les relais petite enfance](#), lieux d'information et d'accompagnement pour les parents de jeunes enfants et des assistants maternels.
- [Les premiers jours chez la nounou, une transition en douceur](#)



Retrouvez cette émission, et toutes les autres sur [la Web TV de Vies de Famille](#).

C'est aussi :

- Une newsletter mensuelle diffusée à 8 millions d'abonnés ;
- [Un trimestriel](#) édité à 1,6 millions d'exemplaires et distribué dans 8500 points dans toute la France ;
- [Le Guide des prestations](#), mis à jour chaque année ;
- [Un kiosque numérique](#) accessible sur ordinateur, tablettes et smartphones.